

ÉDITO | SOMMET DU G7

La Malbaie accueillera le sommet du G7 les 8 et 9 juin prochains. D'importantes manifestations pour dénoncer cette rencontre sont à prévoir, et pour cause! Alors que tous les efforts sont mis pour se protéger des manifestants, c'est plutôt des politiques mises en place par les invités du G7 qu'il faut craindre!

Le G7, c'est le rassemblement du 1% des dirigeants des 7 pays les plus riches qui se réunissent en secret, en court-circuitant les institutions démocratiques, pour décider de l'avenir du monde. Peut-on douter de l'efficacité de discuter de l'émancipation des femmes avec Donald Trump, qui viendra pour l'occasion effectuer sa première visite chez nous? Aucune discussion à l'horaire pour parler des paradis fiscaux, de l'évasion ou de l'évitement fiscal, mais des discussions qui permettront aux multinationales et aux puissants de s'enrichir encore davantage sont à prévoir. Le dernier G7 avait pour objectif de discuter des crises en Syrie et en Libye ainsi que du terrorisme de l'État islamique. Avez-vous l'impression que le changement a opéré?

Pour permettre à ces importants messieurs de discuter derrière des portes closes, le Parlement cessera de siéger, des écoles et des routes seront fermées et les coûts reliés à la sécurité sont

estimés à 605 millions de dollars! Des lieux de détention ont été ouverts, mais ne craignons pas pour nos libertés, puisqu'une zone de «libre expression» a été désignée! Nous verrons probablement un chiffre alarmant d'arrestations au lendemain du sommet. Lors du G20 à Toronto, 1100 personnes avaient été arrêtées, mais seulement 6% d'entre elles avaient fait l'objet d'accusations. Le sommet à Québec vous rappelle de mauvais souvenirs? 5000 grenades lacrymogènes et 900 balles de plastique avaient été envoyées sur la foule, alors que ces armes ne doivent être utilisées que lorsqu'une menace grave est perçue.

Ce «forum informel», payé à même nos poches pendant que nous souffrons des mesures d'austérité, est une menace réelle pour nos libertés. Ne rien dire, c'est cautionner que les droits humains puissent être retirés au nom de l'économie néolibérale. Même si on tente de nous faire peur et de nous museler, nous devons nous indigner et nous soulever. Le SEPI et la FAE seront présents le 9 juin à Québec pour dénoncer le G7. Nous vous invitons à vous joindre à nous et à consulter les événements et le transport proposés par la *Coalition pour un forum alternatif au G7*.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca



NÉGOCIATION LOCALE À VOS MARQUES, PRÊTS... PARTY!

La négociation locale avec la CSPÎ débutera dès le début de l'année 2018-2019. Nous espérons que l'été vous permettra de refaire toutes vos forces parce que nous avons besoin de votre mobilisation et de votre énergie dès les premiers jours de la rentrée! **Joignez-vous à nous pour une grande manifestation pour exiger de meilleures conditions de travail lors du premier conseil des commissaires le 29 août 2018.** Nous vous attendons devant les bureaux de la CSPÎ pour un grand BBQ. Apportez vos instruments pour faire du bruit, votre énergie, votre indignation et toutes et tous ensemble, exigeons une bonne convention locale!

AGENDA

FERMETURE DE NOS BUREAUX

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés le lundi 25 juin prochain.

PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> Le jeudi 7 juin 2018 de 16h à 18h: conseil des personnes déléguées (CPD) à la bibliothèque de l'école secondaire Calixa-Lavallée

CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> Le mercredi 20 juin 2018: conseil des commissaires de la CSPÎ

CONSEIL FÉDÉRATIF

>> Les 13, 14 et 15 juin 2018: conseil fédératif (CF) de la FAE

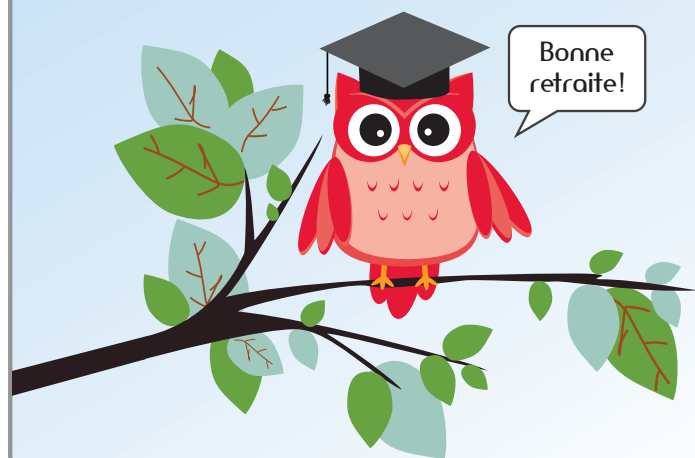
Bonne retraite

C'est le 31 mai, au restaurant Le Max-Rupp de Calixa-Lavalée, que s'est déroulé le désormais traditionnel souper des personnes retraitées du SEPI. À voir les nombreux sourires aux lèvres, nous pouvons affirmer que cette soirée chaleureuse fut grandement appréciée de toutes et de tous. Merci à toutes celles et ceux qui ont se sont impliqué(e)s dans nos écoles toutes ces années et qui ont contribué à la formation et à l'épanouissement des élèves et des citoyens d'ici. C'est avec émotion que nous vous souhaitons maintenant une excellente retraite bien méritée. Que cette nouvelle étape soit pour vous des plus heureuse.

Bonne et heureuse retraite à : France Blais, Andrée Bourgeois, Pierre Champoux, Louise Cormier, Diane Courtemanche, Sylvain Forbes, Jacques Fournier, Anne-Marie Gauthier, Nicole Geoffrion, Sylvie Gilbert, Daniel Giraldeau, Monique Gosselin, Chantal Grente, Martin Grondines, Marie Jocelyne Joseph, Laurent Jovet, Suzanne Lacerte, Dominique Lauzon, Renée Lavoie, Anne Leclerc, Nicole Lemire, Doris Lessard, Denis Lévesque, Daniel Mainville, Diane Marcil, Yolande Marquis, Carol Michaud, Michèle Parenteau, Carmen-Tamara Patriche, Clarissa Ratoandro, Daniel Rocray, Elsie Semexant, Marleine Tawil, Michaela Tenea, Diane Toupin, Danielle Vachon, Marie-Christine Vadevoorde et Hélène Vincent.

- Le conseil d'administration du SEPI

Voici des photos prises lors du souper des personnes retraitées du SEPI tenu le 31 mai dernier :



© photos Marc-André Roy

Photos prises au *Max Rupp* RESTAURANT

RAPPEL | DATE DE REMISE DES NOTES AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE



Veuillez noter que la date de remise des notes de la dernière étape cette année sera le 21 juin 12h00 pour le secondaire et le 20 juin 16h00 pour le primaire. Il est possible que des ententes soient effectuées dans certaines écoles pour permettre de remettre les notes après cette date, mais **on ne peut en aucun cas exiger de vous que vous remettiez vos notes avant** celles-ci.

- Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

INFO | PAIEMENTS REÇUS À LA FIN DE L'ANNÉE

À la fin de l'année scolaire, il est possible que la CSPÎ doive vous verser une ou plusieurs des sommes suivantes: ajustements 10 mois, jours de congés de maladie monnayables qui n'ont pas été utilisés au courant de l'année et compensation monétaire pour dépassements d'élèves.

Ainsi, ces diverses sommes seront versées suivant les modalités suivantes, selon la situation vous correspondant :

Enseignantes et enseignants étant en congé de maternité, en congé de paternité, en congé pour adoption ou en prolongation sans traitement de l'un de ces différents congés à qui il reste des jours de congés de maladie monnayables :

Nature du paiement	Code indiqué sur le relevé de paye		Relevé de paie via lequel le paiement sera effectué
Ajustements 10 mois	105002 – ajustements 10 mois		21 juin 2018
Congés de maladie monnayables	Enseignants réguliers	203003 – Remb. mal. monn.	21 juin 2018
	Enseignants sous contrat	203001 – Remb. mal. monn.	
Dépassements d'élèves	102507 - Dépassements		21 juin 2018

Ces enseignant(e)s auraient avantage, le cas échéant, à suspendre leurs prestations du RQAP pour la période du 10 au 23 juin 2018 inclusivement, soit la période couverte par la paie du 21 juin 2018. À défaut de procéder à cette suspension des prestations du RQAP, des sommes pourraient devoir être remboursées au RQAP.

Ainsi, la raison pour laquelle l'ensemble de ces sommes sera versé via la paie du 21 juin 2018 est d'éviter que ces enseignant(e)s aient à suspendre leurs prestations du RQAP pendant plus de 2 semaines.

Autres enseignant(e)s :

Nature du paiement	Code indiqué sur le relevé de paye		Relevé de paie via lequel le paiement sera effectué
Ajustements 10 mois	105002 – ajustements 10 mois		21 juin 2018
Dépassements d'élèves	102507 - Dépassements		21 juin 2018
Congés de maladie monnayables	Enseignants réguliers	203003 - Remb. mal. monn.	5 juillet 2018
	Enseignants sous contrat	203001 – Remb. mal. monn.	

La raison pour laquelle les jours de congé de maladie seront versés via la paie du 5 juillet 2018 est que ceci évite que la CSPÎ monnaie des jours de congé de maladie en trop via la paie du 21 juin 2018 et doive par la suite procéder à des récupérations en début d'année prochaine. En effet, la paie du 21 juin 2018 sera finalisée en date du 14 juin 2018.

■ Josiane Gratton | josianegratton@sepi.qc.ca

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ | secteur jeunes

Le jeudi 31 mai dernier, le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx a déclaré que **les enseignantes et les enseignants ne seront pas tenus d'enseigner le programme (toujours à paraître) du prochain cours d'éducation à la sexualité**. Dans ses explications, il mentionne que les commissions scolaires devront embaucher des travailleurs sociaux ou des organismes communautaires, s'il n'y a pas suffisamment d'enseignant(e)s volontaires.

Rappelons que la FAE réclame, pour ses membres, l'ajout de ressources professionnelles en appui aux enseignantes et aux enseignants, en plus de souligner l'absence de matériel pédagogique, de balises claires pour des demandes parentales d'exemption et le manque de formation initiale et continue.

La CSPÎ a présenté son plan de déploiement et d'accompagnement aux directions d'établissement il y a quelques semaines, échelonné sur une durée de cinq ans. Sous une formule s'apparentant à un « clé en main », on nous informe que nous y retrouverons, entre autres, des formations destinées au personnel concerné, des ressources professionnelles et de nombreux outils en soutien aux écoles.

■ Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca



ÉCHO DU CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES DU 24 MAI 2018

Nouvelle politique de fonctionnement des délégations

Annie Primeau présente la nouvelle politique de fonctionnement des délégations. Les délégués adoptent à la majorité la nouvelle politique.

Révisions budgétaires

Pierre-Luc Gagnon présente et explique le sommaire des prévisions 2017-2018. Les personnes déléguées adoptent à la majorité la révision budgétaire.

Rapport sur les journées de la réflexion sur la formation professionnelle (FP)

Pierre-Luc Gagnon présente et commente le rapport de la FAE qui a suivi les deux journées de réflexion sur l'avenir de la for-

mation professionnelle au Québec organisée par le MEEs et tenue les 5 et 6 février derniers.

Règles à suivre concernant l'usage de produits nettoyants dans les établissements primaires et secondaires

Pierre-Luc Gagnon discute de la directive administrative de la CSPÎ et demande aux délégués de communiquer avec lui s'il y a des situations problématiques liées à son application.

Élection des membres de la délégation du SEPÎ au Conseil fédératif de négociation (CFN)

Les personnes déléguées procèdent à l'élection des représentant(e)s pour la délégation du SEPÎ au CFN de la FAE.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

INFO | PORTRAIT DE CLASSE AU PRIMAIRE: ATTENTION!

Bien que ceux-ci ne soient ni obligatoires ni demandés par la CSPÎ, il est de coutume de demander aux titulaires des écoles primaires d'effectuer, une à trois fois par année, un portrait de classe pour présenter les difficultés de chacun de leurs élèves à la direction. Ces portraits de classes peuvent s'avérer très utiles pour recueillir les données nécessaires à l'organisation des services de l'école pour les élèves à risque ou en difficulté. Plusieurs témoignages nous permettent de croire qu'un glissement s'est opéré quant à l'objectif de cet exercice. Nous aimerions donc vous rappeler **qu'en aucun cas, le portrait de classe ne peut être utilisé pour évaluer vos pratiques enseignantes**. De plus, vous ne devriez pas être contraints de remplir des documents si vous jugez que ceux-ci ne vous sont pas nécessaires

pour rendre compte des difficultés de vos élèves. Si votre direction exige que vous remplissiez des documents pour effectuer votre portrait de classe, celle-ci doit pouvoir vous libérer pour le temps nécessaire à leur rédaction.

Si une direction juge qu'une personne enseignante se retrouve en difficulté dans sa classe, il est de sa responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour lui offrir le soutien dont elle a besoin. Par contre, il serait inacceptable d'effectuer des évaluations généralisées de tou(te)s les enseignant(e)s d'une école, sans motifs, sous le couvert bienveillant du portrait de classe.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

ACTIVITÉ SOCIALE DU 24 MAI 2018



Nous étions plus de 100 personnes réunies le 24 mai dernier pour le social de fin d'année au Boston Pizza d'Anjou. Encore une fois, nous sommes très heureux du succès de cette activité! Le soleil était avec nous pour nous souhaiter bon courage pour la fin de l'année qui approche. Notre tirage traditionnel aura fait 4 heureux. Félicitations à Kevin Éthier, Jasmyn Archambault, Julie Roy et Andrée De Blois.

Merci à toutes celles et ceux qui sont venus fêter la fin de l'année avec nous!



Le **TOPDO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Le **TOPDO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions: Tél.: 514-645-4536 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca